L’action communautaire au Québec
Portrait statistique 2023

François-Xavier Lagacé-Bureau et Chantal Caouette
Institut de la statistique du Québec

Réseau de recherche en économie sociale et solidaire
18 mars 2026

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC
statistique.quebec.ca
Québec

Plan de la présentation

1. Contexte et objectifs de l’enquête
2. Résumé de la méthodologie
3. Principaux résultats
4. Produits de diffusion

1

Contexte et objectifs de l’enquête

Contexte de l'enquête

- Le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027 (MTESS 2022) souligne l'importance d'acquérir des connaissances sur les organismes d'action communautaire et, plus particulièrement, de produire des statistiques officielles.
- Les données qui peuvent être colligées dans des études ou des bases de données administratives sont insuffisantes pour produire un portrait complet de l'action communautaire au Québec.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE [Québec] (2022). *Engagés pour nos collectivités : Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 84 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/plan-strategique/PL_pagac_2022-2027_MESS.pdf] (Consulté le 13 juin 2025).

Enquête

Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire (EQOAC 2024)

- Financée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
- Diffusion du Portrait statistique de l'action communautaire 2023 en décembre 2025.

Objectifs de l’enquête

Recueillir des données fiables permettant de fournir un premier portrait statistique de l’action communautaire au Québec, tant à l’échelle provinciale qu’à l’échelle régionale :

- Mesurer l’ampleur de l’action communautaire et sa contribution économique au Québec;
- Recueillir des informations sur les différents types d’organismes d’action communautaire.

Déroulement du projet

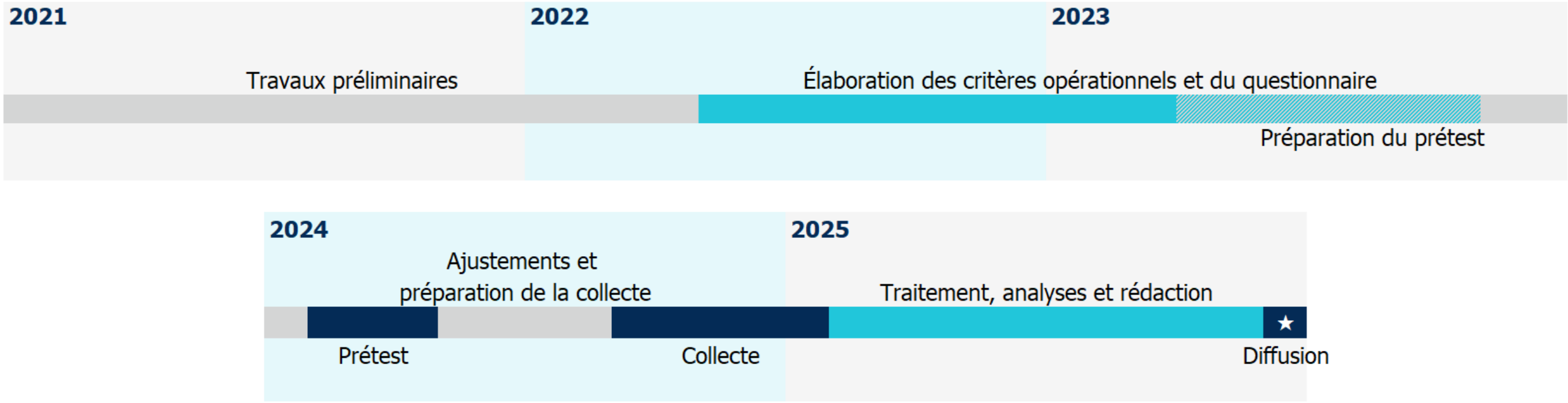

Comité d’orientation de projet

L’enquête a été élaborée en collaboration avec le comité d’orientation de projet, composé de personnes représentant :

- l’ISQ;
- le MESS;
- le milieu de l’action communautaire;
  - le Réseau québécois de l’action communautaire autonome (RQ-ACA);
  - la Coalition des organismes communautaire pour le développement de la main-d’œuvre (COCDMO);
- Le milieu de la recherche universitaire.

2

Résumé de la méthodologie

Population visée

Ensemble des organismes d'action communautaire ayant des activités au Québec

Les organismes visés doivent :

1. appartenir au champ de l'action communautaire, comme défini dans le Cadre de référence en matière d'action communautaire (Drouin Busque 2004);
2. répondre aux quatre critères de base inscrits dans la Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire (Drouin Busque 2001).

DROUIN BUSQUE, G. (2001). *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec. Politique gouvernementale*, [En ligne], Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 59 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/politiques-directives-procedures/PO_action-communautaire_MESS.pdf] (Consulté le 16 juin 2025).

DROUIN BUSQUE, G. (2004). *Cadre de référence en matière d'action communautaire*, [En ligne], Sillery, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 103 p. [trocl.org/wp-content/uploads/ 2021/05/Cadre-reference-action-communautaire.pdf] (Consulté le 16 juin 2025).

Population visée : vérification des critères

Critère général Appartenir au champ de l'action communautaire

- Avoir une mission sociale
- Ne pas appartenir à une catégorie d'organismes exclue :

- Fondation ayant pour principale mission de recueillir et de redistribuer des fonds
- Fiducie
- Association professionnelle ou ordre professionnel
- Chambre de commerce ou regroupement patronal
- Syndicat ou organisation syndicale
- Organisme politique partisan
- Organisme à vocation religieuse
- Organisme du secteur public ou parapublic
- Organisme du secteur municipal
- Équipe sportive professionnelle ou de haut niveau

Population visée : vérification des critères (suite)

Critère 1 Avoir un statut d'OBNL

- Être :
  - un OBNL (ou un OSBL);

ou

  - une association coopérative d'économie familiale (ACEF). ⚠ Exception

Population visée : vérification des critères (suite)

Critère 2 Démontrer un enracinement dans la communauté

Critère 3, volet 1 Entretenir une vie associative

- Mettre ou prévoir mettre en place des dispositifs :
  - visant à informer les membres de la collectivité visée des activités qu'il réalise;

ou
  - visant à favoriser la participation des membres de la collectivité visée par les activités qu'il réalise;

ou
  - permettant aux membres de la collectivité visée de faire valoir leur point de vue ou d'être consultés quant au développement de l'organisme.

Population visée : vérification des critères (suite)

Critère 3, volet 2 Entretenir une vie démocratique

Critère 4 Être libre de déterminer sa mission, ses orientations, ses approches et ses pratiques

- Tenir ou prévoir tenir chaque année une assemblée générale (AG).
- Soumettre ou prévoir soumettre chaque année à l'AG :

et
  - un bilan des activités ou un rapport d'activités;
  - un bilan financier ou des états financiers.

- Avoir fait adopter ou prévoir faire adopter les règlements généraux en AG.
- Avoir un conseil d'administration (CA) élu démocratiquement.

Base de sondage

- Aucune liste unique de l'ensemble des organismes d'action communautaire actifs.
- Construction d'une base de sondage à partir de sources multiples :
  - Registre des entreprises du Québec;
  - 55 listes provenant de ministères (y compris la liste du PIGOC), d'organismes publics et d'organismes privés.
- Appariements probabilistes.
- Nettoyage et exclusions de la base de sondage.
- Réduction de la sous-couverture et limitation de la surcouverture de la population.

Échantillon

Base de sondage

17 790 organismes

pouvant appartenir au champ de l'action communautaire au Québec.

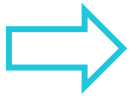

Échantillon

8 858 organismes

échantillonnés pour la collecte de données.

Période de référence

- Données fournies portant sur un exercice financier de 12 mois pouvant s'être terminé entre avril 2023 et mars 2024.

Pour simplifier, on dit que l'enquête porte sur l'année **2023**.

- Calculs pour reporter les valeurs déclarées sur une base de 12 mois.

Questionnaire

- Élaboré par l'ISQ en collaboration avec le MESS et le comité d'orientation de projet.
- Durée d'environ 34 minutes, sans compter le temps de préparation et de recherche.

Collecte de données

- Du 3 septembre 2024 au 13 janvier 2025.
- Collecte sur le Web et par téléphone.
- Organismes sélectionnés d'abord contactés pour :
  - vérifier s'ils répondaient à certains critères d'admissibilité à l'enquête;
  - valider leurs coordonnées et identifier la personne qui allait remplir le questionnaire.
- Organismes retenus ensuite invités à participer à l'enquête (lettre ou courriel).

Taux de réponse

4 860 organismes

admissibles ont répondu à l'enquête.

Taux de réponse pondéré

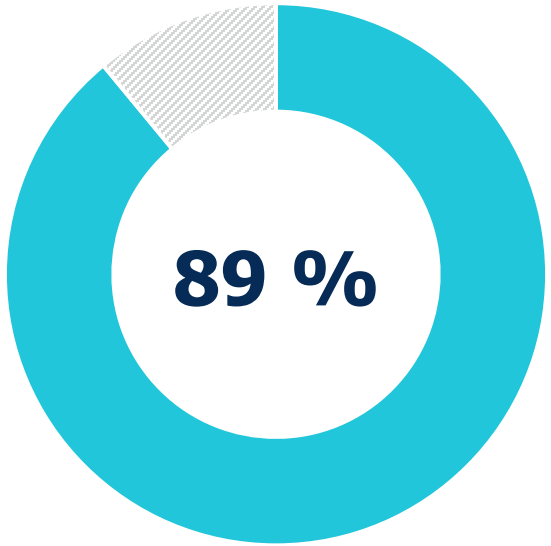

Imputation, pondération et analyses

- Imputation sur toutes les questions affectées par de la non-réponse partielle pour diminuer le biais qui en découle.
- Pondération pour permettre d'inférer les résultats à l'ensemble de la population visée.

Les estimations sont représentatives de l'**ensemble** des organismes d'action communautaire au Québec, même s'ils n'ont pas tous rempli le questionnaire.

- Analyses descriptives univariées et bivariées.

Limites méthodologiques : biais possibles

Questions portant sur des éléments de perception

Réponses teintées de la connaissance ou de la perception des personnes répondantes.

Informations provenant d'un tiers

- Les estimations concernant l'appartenance de certaines personnes à un groupe de la population reposent sur la connaissance ou la perception d'une tierce personne.
- Les résultats doivent donc être interprétés comme des ordres de grandeur plutôt que des chiffres exacts.

Ces biais possibles ne sont pas pris en compte dans la mesure de précision.

Limites méthodologiques : autres limites

Méthodes d'analyse bivariées

- Les analyses s'appuient majoritairement sur des méthodes bivariées, qui ne permettent pas d'assurer un contrôle pour d'autres facteurs.
- Les analyses faites sur des données d'enquête ne permettent pas d'établir de lien de causalité entre les indicateurs et les caractéristiques étudiées, d'autant plus que ces caractéristiques peuvent être très liées entre elles.

Autres considérations

Estimations

- Les statistiques présentées sont des estimations, pas des valeurs exactes.
- Pour le rappeler, on utilise des expressions comme « environ », « près de » ou « on estime à ».

Emplacement de l'organisme

Région administrative et milieu socioéconomique de l'organisme généralement déterminés par son siège social.

Autres considérations (suite)

Différence non significative

- En l'absence d'un résultat significatif, on ne peut pas déclarer qu'il n'y a pas de différence ou d'association entre les caractéristiques.
- On peut toutefois mentionner que l'enquête ne permet pas de déceler de différence ou d'association.

3

Principaux résultats

1. Portrait général des organismes
2. Gouvernance démocratique et vie associative
3. Situation financière
4. Ressources humaines

Portrait global des organismes

Nombre d’organismes

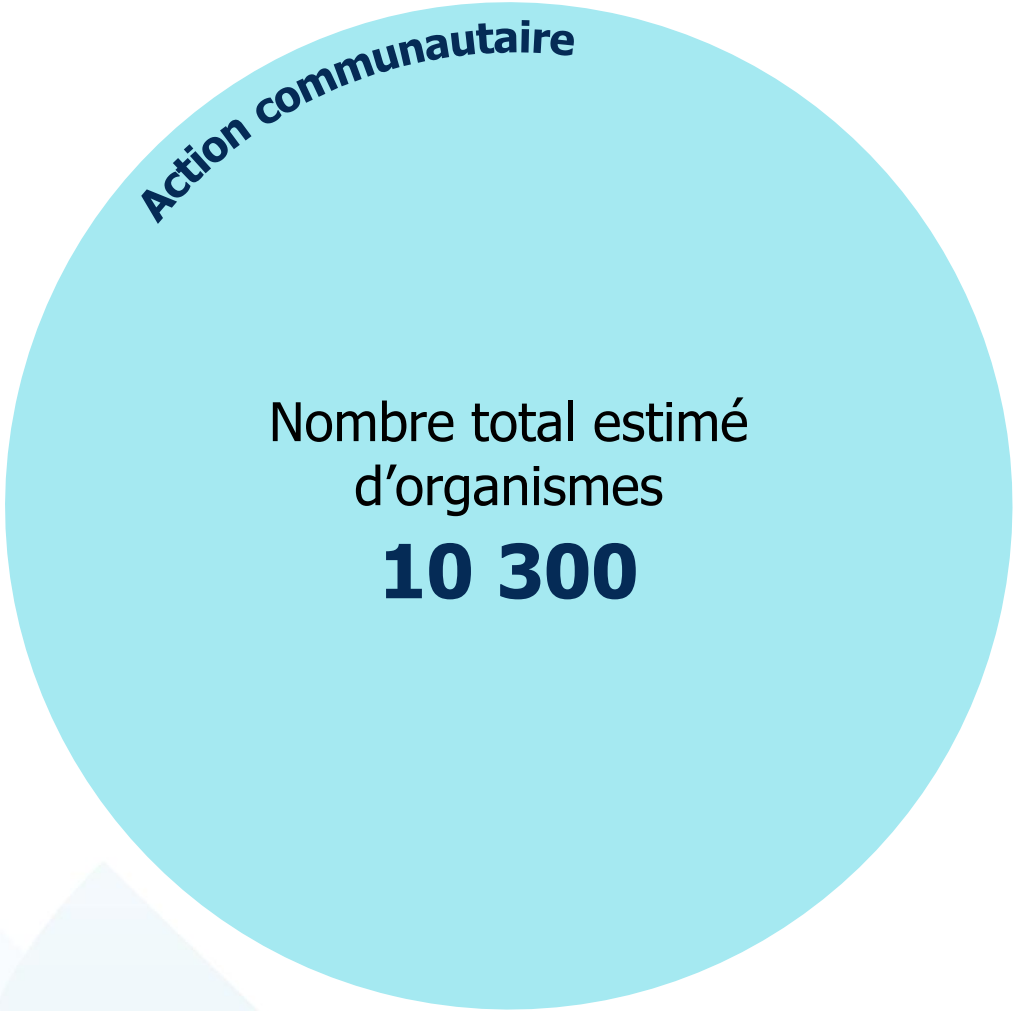

Conceptualisation de l’action communautaire

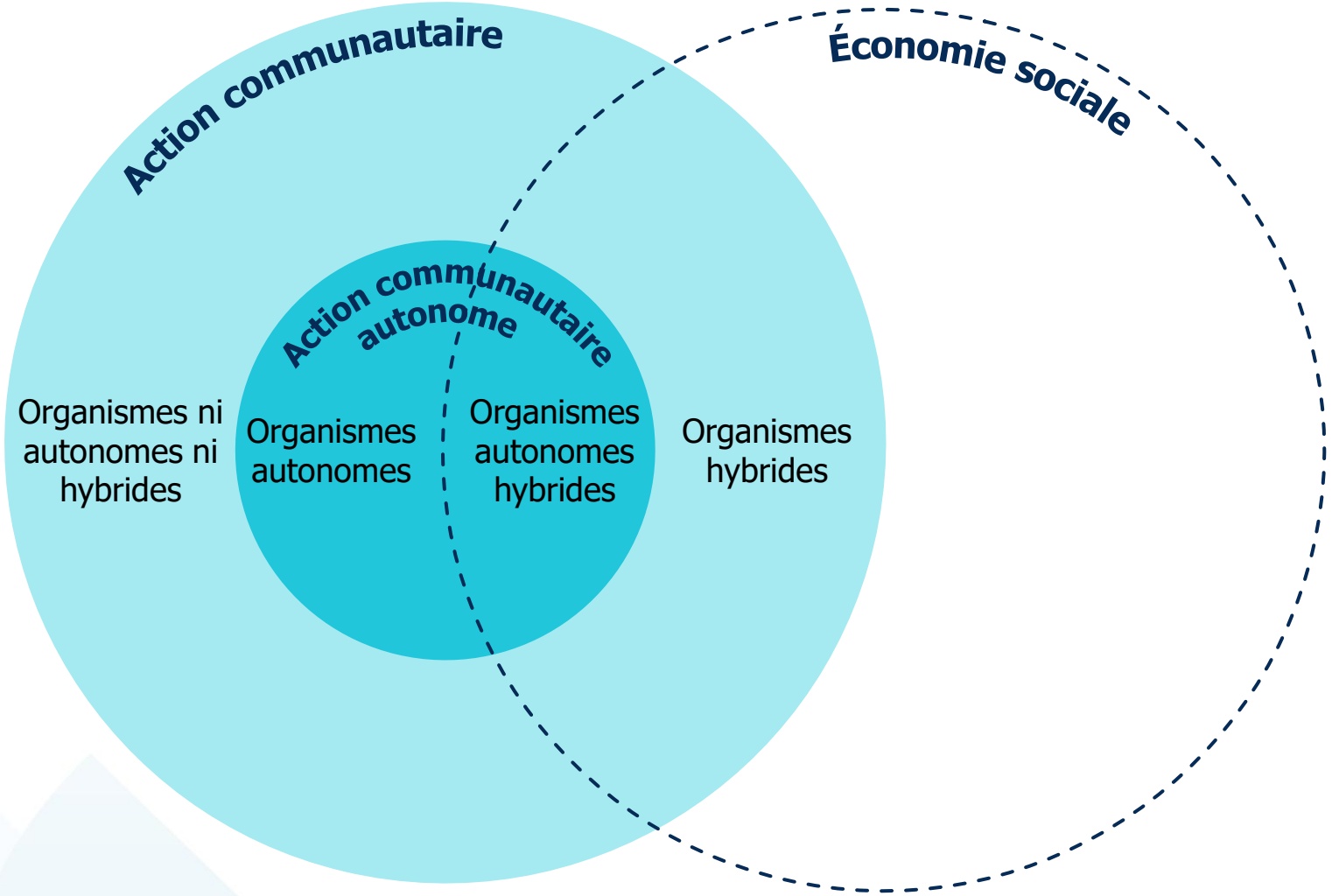

Types d’organismes

Répartition des organismes d’action communautaire selon le type, Québec, 2023

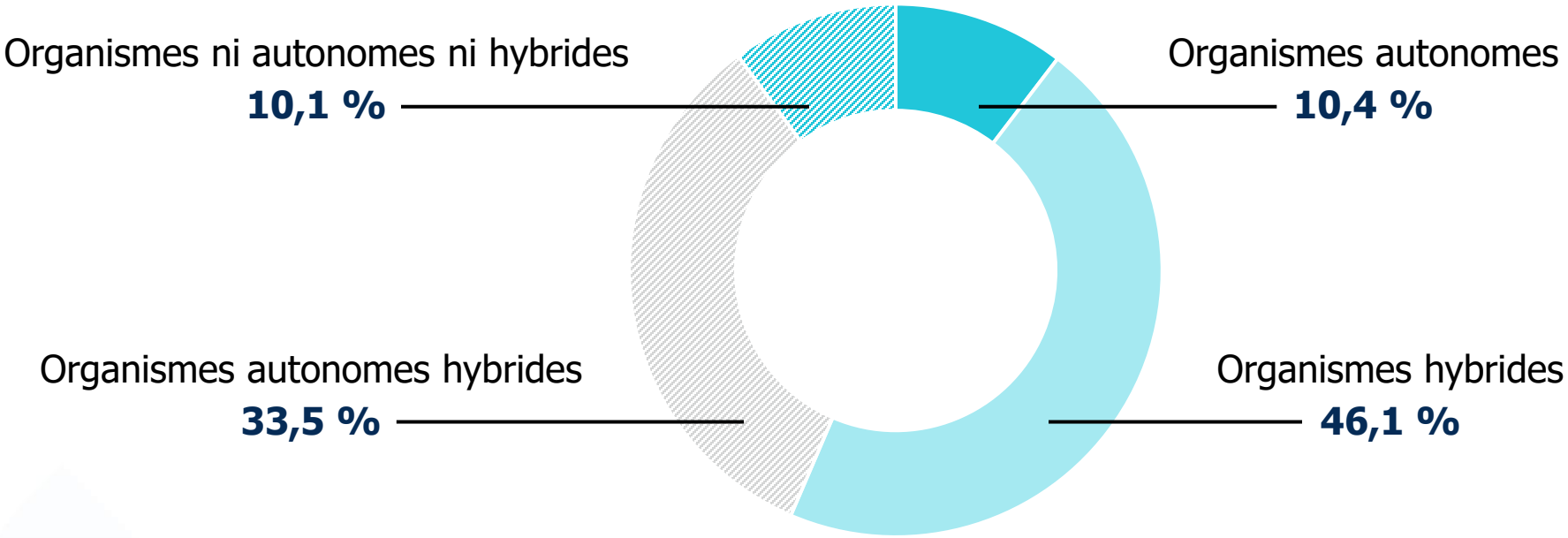

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d’action communautaire*, 2024.

Types d’organismes (suite)

43,8 % des organismes appartiennent à l’action communautaire autonome.

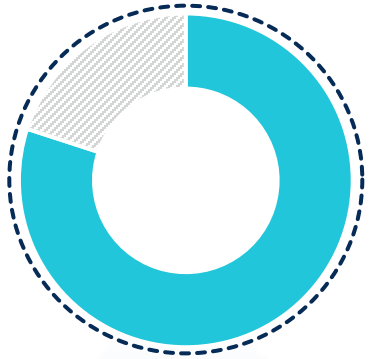

79,6 % des organismes ont au moins un volet d’économie sociale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d’action communautaire*, 2024.

Catégories d’organismes

Répartition des organismes d’action communautaire selon la catégorie, Québec, 2023

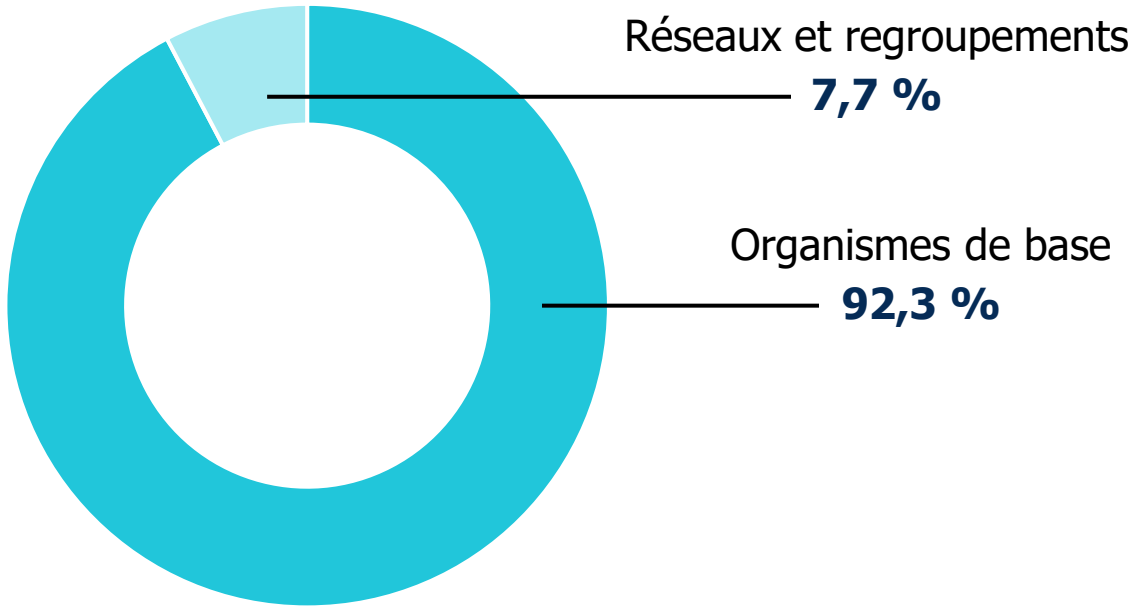

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d’action communautaire*, 2024.

Statut d’organisme de bienfaisance enregistré

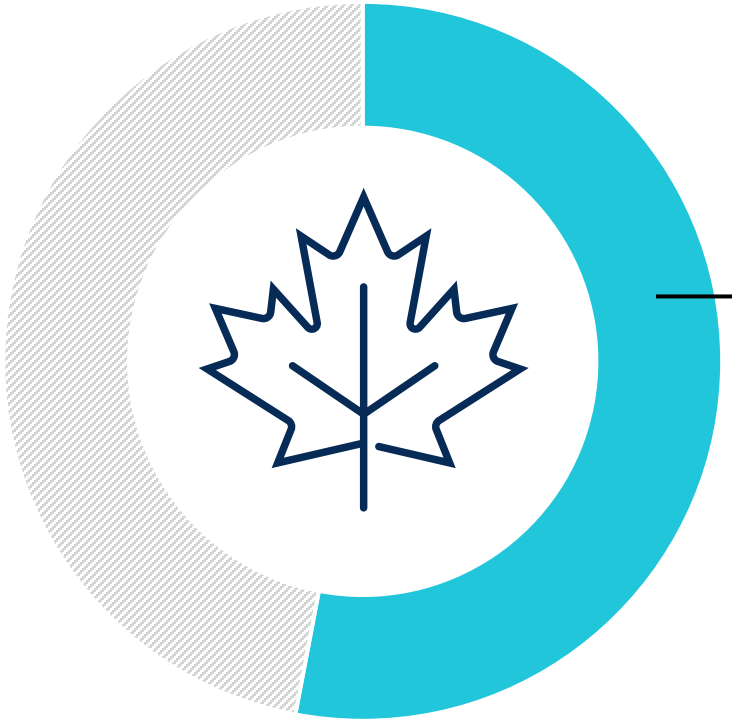

52,8 %

des organismes ont le statut d’OBE auprès de l’ARC

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d’action communautaire*, 2024.

Âge de l’organisme

Répartition des organismes d’action communautaire selon l’âge, Québec, 2023

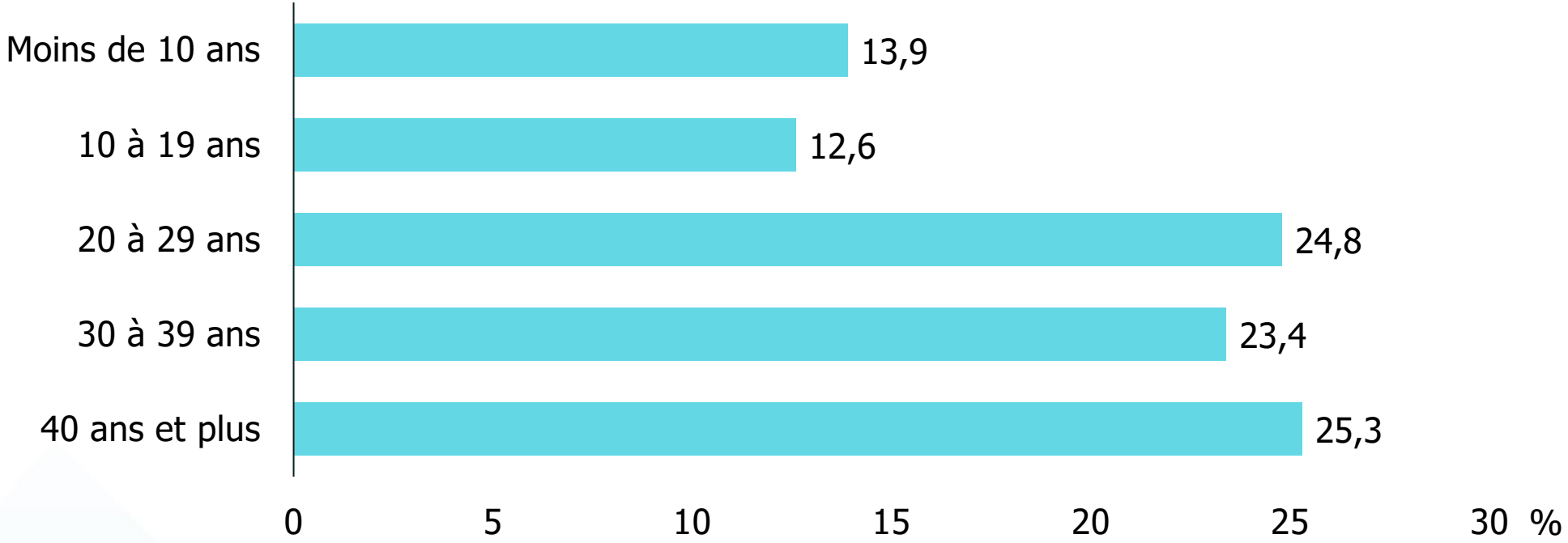

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d’action communautaire*, 2024.

Missions sociales

52,8 %

des organismes ont
trois missions sociales ou plus[1]

90,2 %

des organismes ont
une mission sociale prédominante

1. L'ensemble des missions sociales autres que celles listées dans l'enquête sont considérées comme équivalant à une seule mission. L'estimation de la proportion d'organismes ayant trois missions sociales ou plus pourrait ainsi être sous-estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Domaines de mission sociale principaux

Répartition des organismes d'action communautaire selon le domaine de mission sociale principal, Québec, 2023

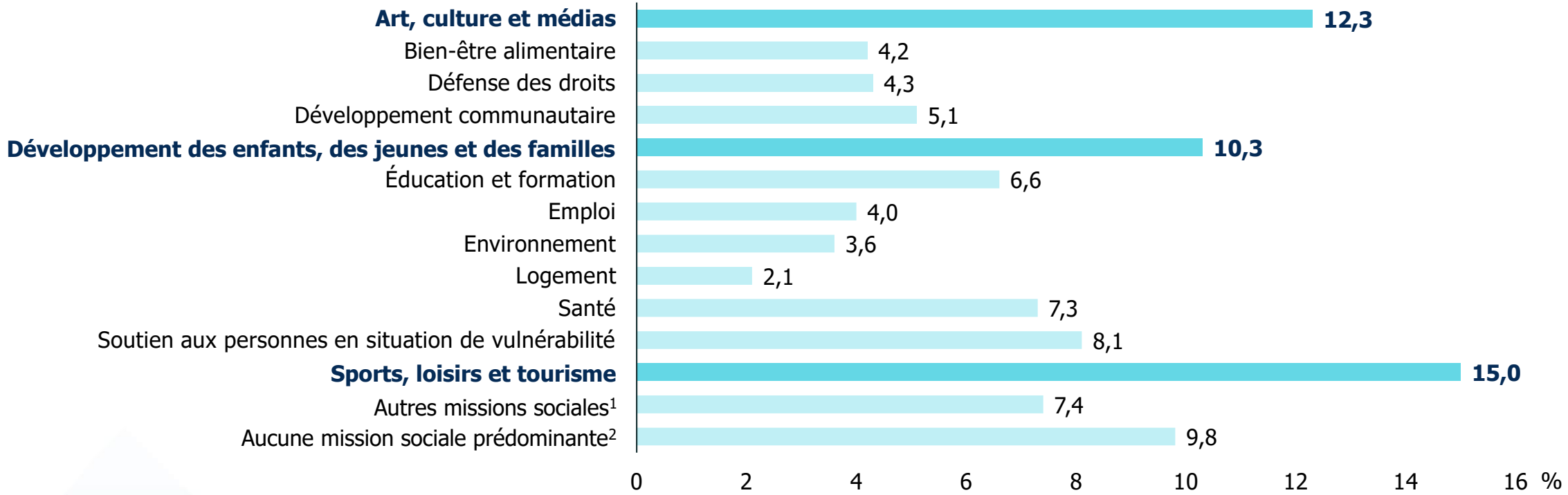

1. Le domaine « autres missions sociales » regroupe les organismes qui favorisent l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées et le respect des communautés culturelles, ceux qui œuvrent à la solidarité et à la coopération internationale, ceux qui préviennent la criminalité et la délinquance, qui protègent les victimes d'actes criminels et qui favorisent la réadaptation et la réinsertion sociale des personnes contrevenantes, ceux qui reconnaissent et promeuvent l'action bénévole, ainsi que ceux dont la mission sociale principale ne s'apparente à aucun des 12 autres domaines.
2. Tous les réseaux et regroupements dont l'action de la majorité des membres se situe dans trois domaines de missions sociales ou plus sont considérés comme n'ayant pas de mission sociale prédominante. L'estimation de la proportion d'organismes n'ayant aucune mission sociale prédominante pourrait ainsi être surestimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Activités et services offerts

Proportion d'organismes d'action communautaire offrant divers services et activités[1], Québec, 2023

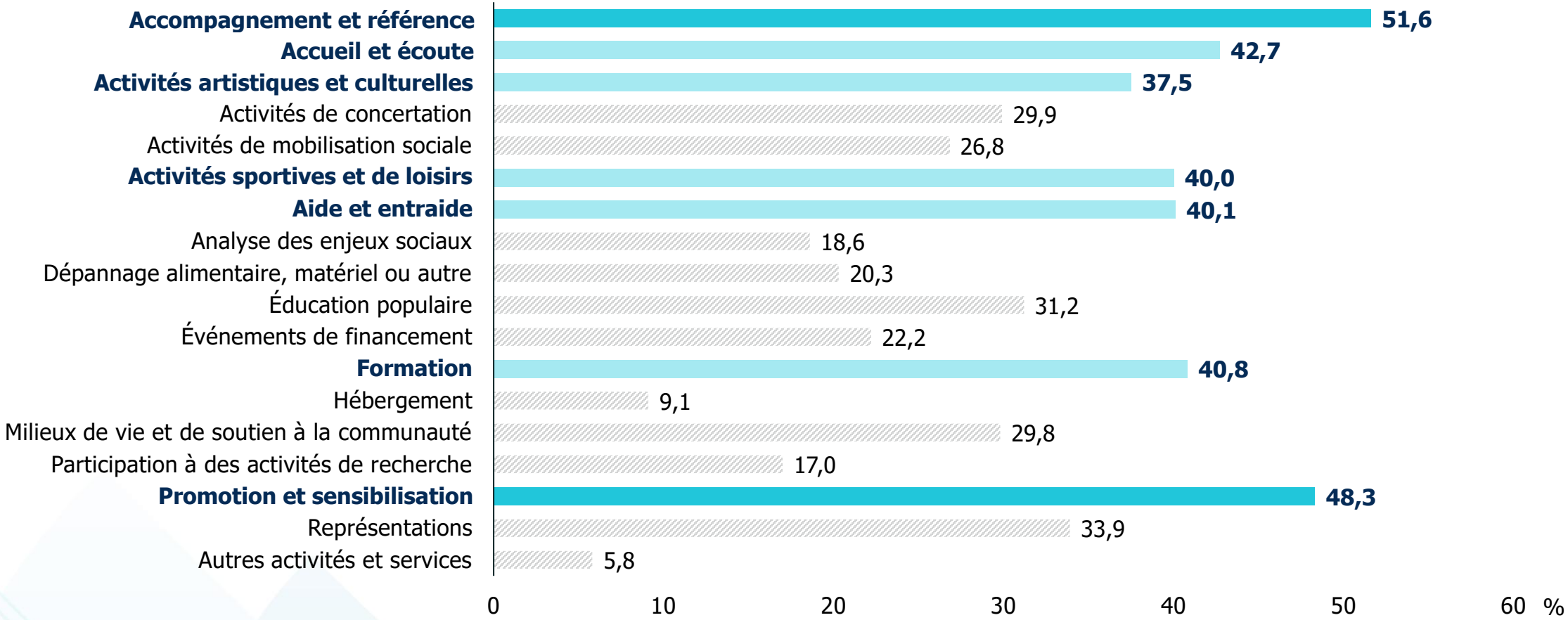

1. Puisque les organismes peuvent offrir plusieurs activités et services, le total n'est pas égal à 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Échelle territoriale des activités et services offerts

Proportion d'organismes d'action communautaire offrant des activités et services à diverses échelles territoriales[1], Québec, 2023

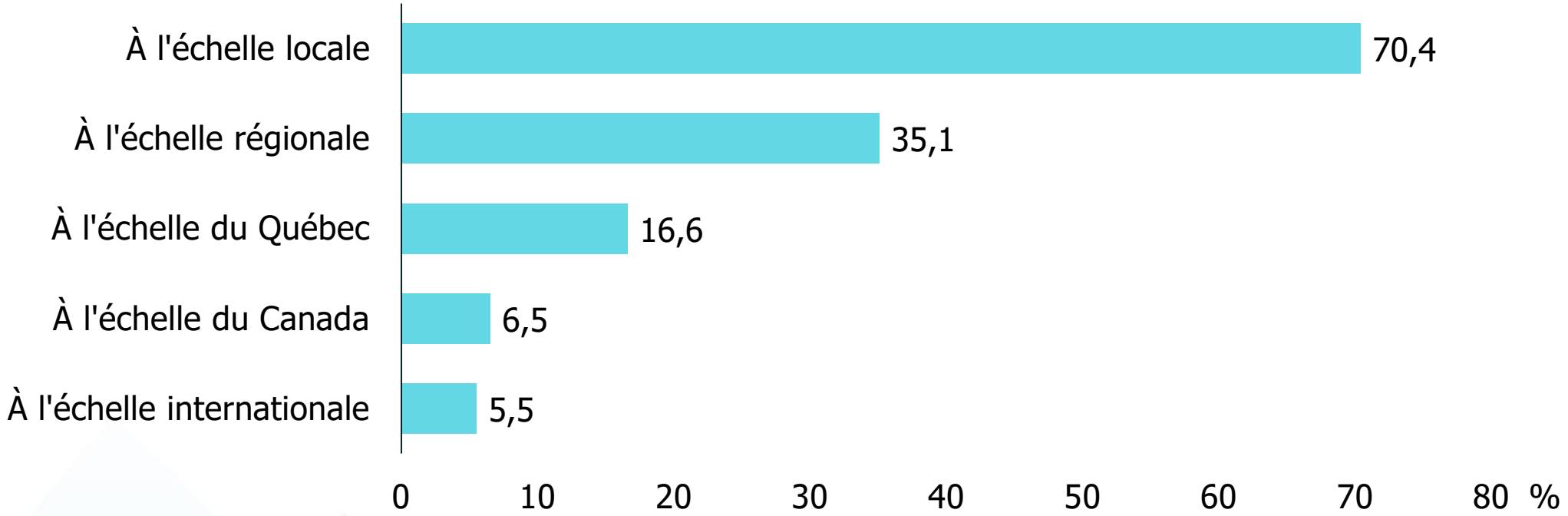

1. Puisque les organismes peuvent offrir des activités et services à plusieurs échelles territoriales, le total n'est pas égal à 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Participations aux activités et services

115,6 millions

participations aux activités et services[1]
des organismes de base

⚠ À interpréter avec prudence.

1. Il s'agit des participations directes aux activités ou aux services de l'organisme. Sont ainsi exclues les interactions sur les médias sociaux (p. ex. les « J'aime » sur une publication).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Type de clientèle

Répartition des organismes d'action communautaire de base selon le type de clientèle, Québec, 2023

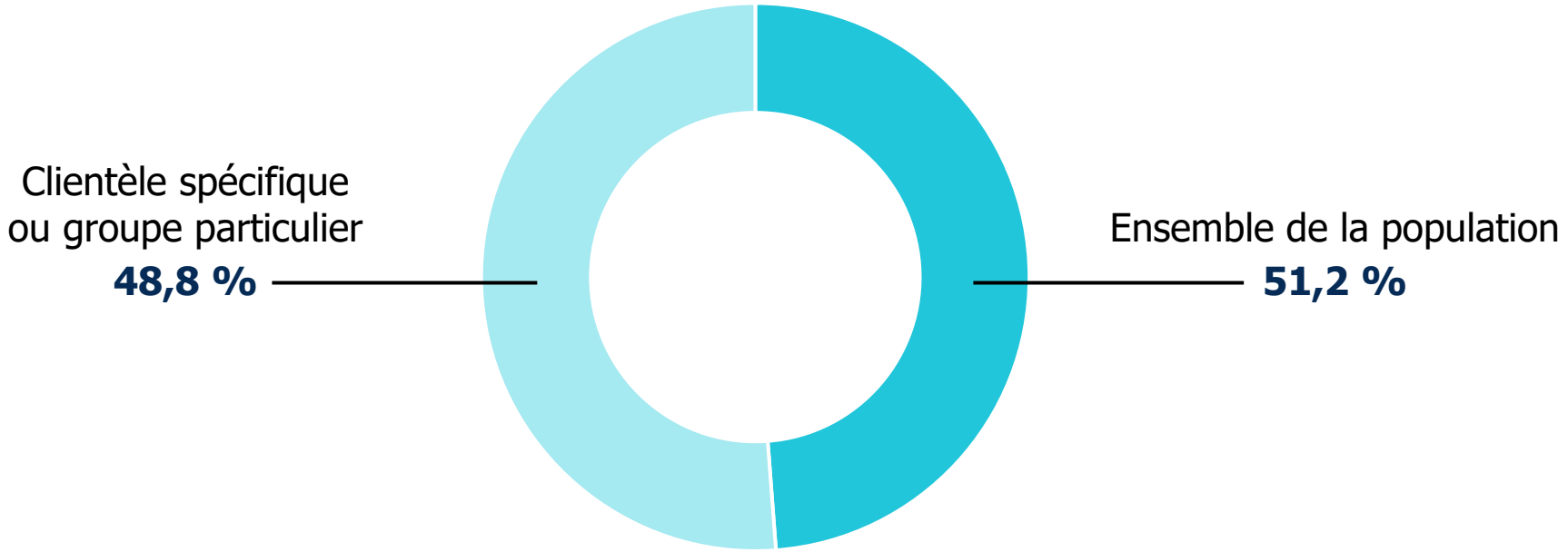

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Clientèles spécifiques

Principales clientèles spécifiques visées par
les activités et services des organismes de base

Femmes

13,3 %

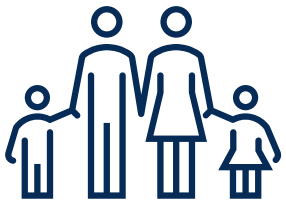

Familles et enfants

14,3 %

Personnes adolescentes
ou jeunes adultes

13,0 %

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Régions administratives

Répartition des organismes d'action communautaire selon la région administrative[1], Québec, 2023

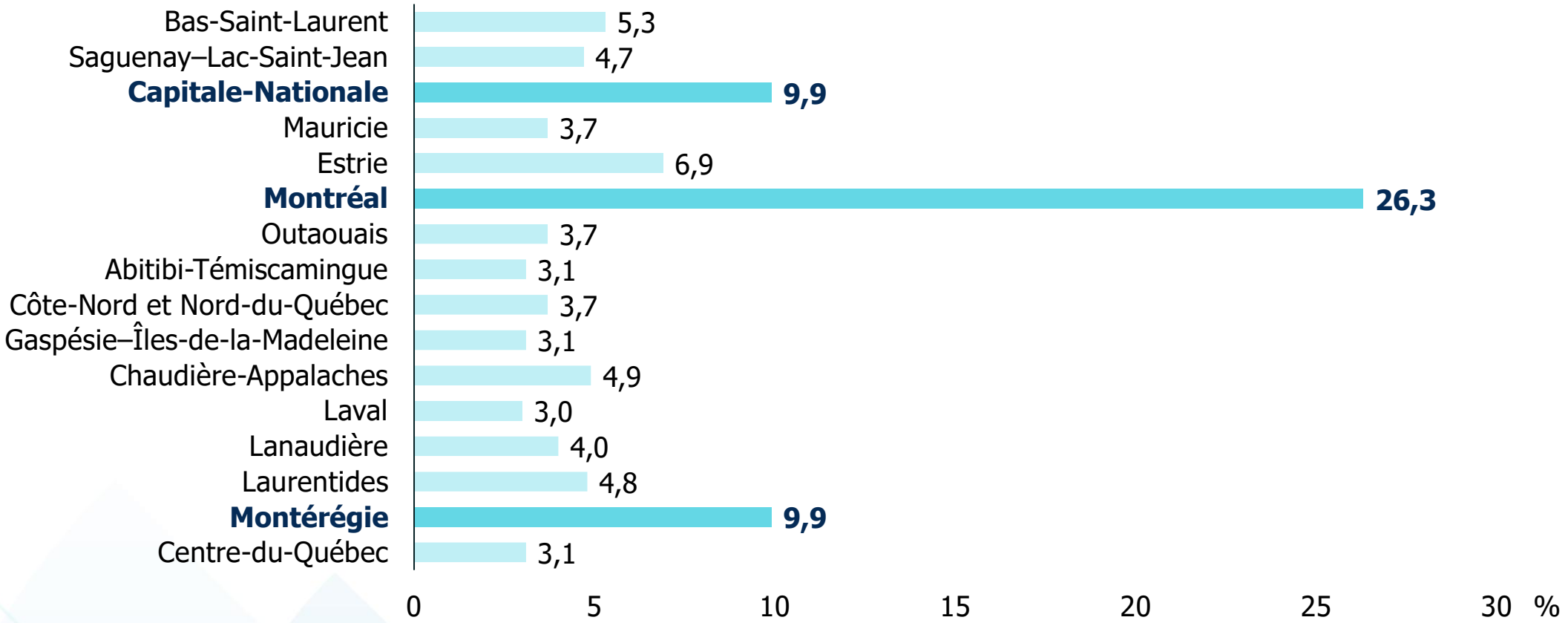

1. Il s'agit généralement de la région administrative où se situe le siège social de l'organisme.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Indice de défavorisation matérielle et sociale[1]

54,4 %
des organismes sont établis dans un secteur défavorisé

dont **33,1 %**
dans un secteur très défavorisé

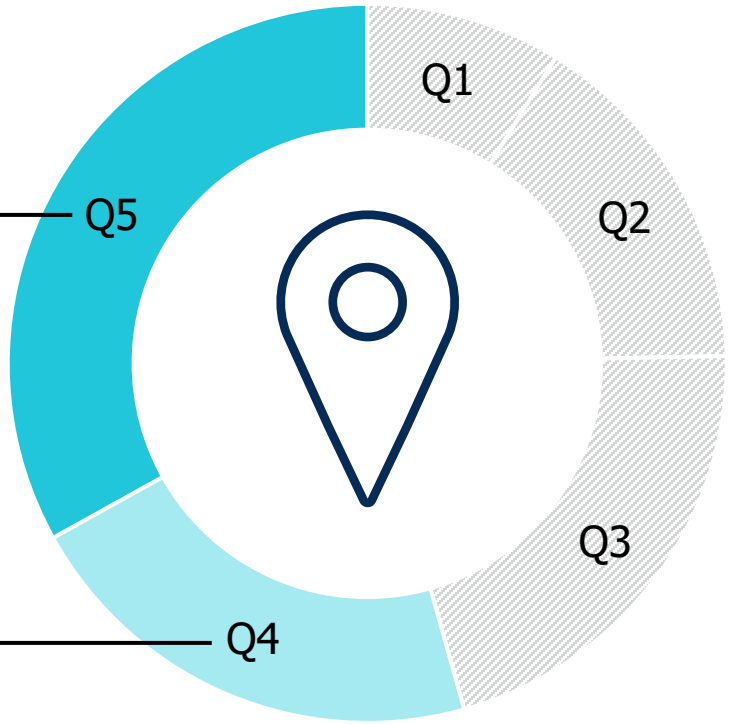

1. Il s'agit généralement de l'indice de défavorisation matérielle et sociale du secteur où se situe le siège social de l'organisme.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Gouvernance démocratique et vie associative

Membres[1]

Nombre total estimé

8,5 millions

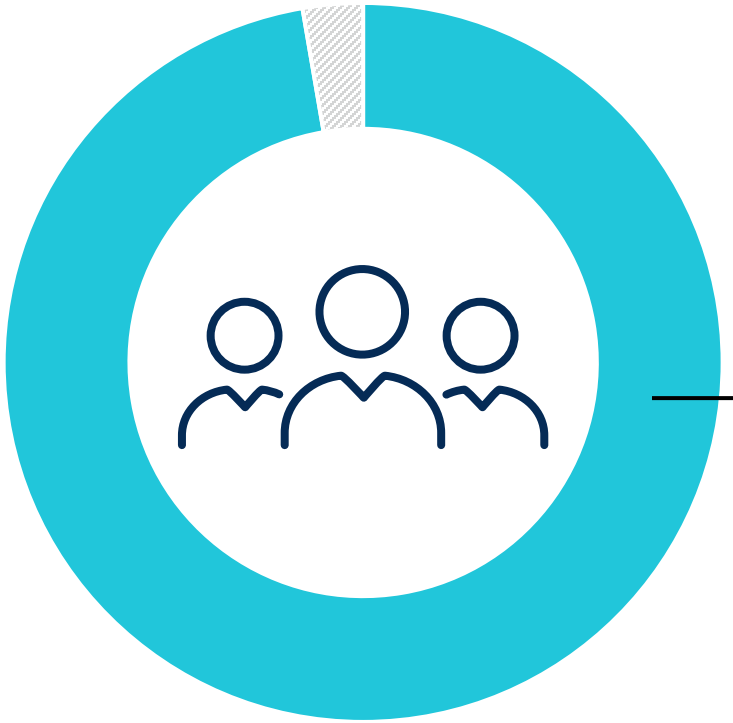

Personnes physiques

97,3 %

1. Membres, personnes et organisations confondues, en date de fin de l'exercice financier de l'organisme. Sont exclues les personnes administratrices membres de l'organisme. Notons qu'une personne ou une organisation peut être membre de plus d'un organisme d'action communautaire; ainsi, une même personne ou organisation pourrait être comptée au total plus d'une fois.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Nombre de membres

Répartition des organismes d'action communautaire selon le nombre de membres[1], Québec, 2023

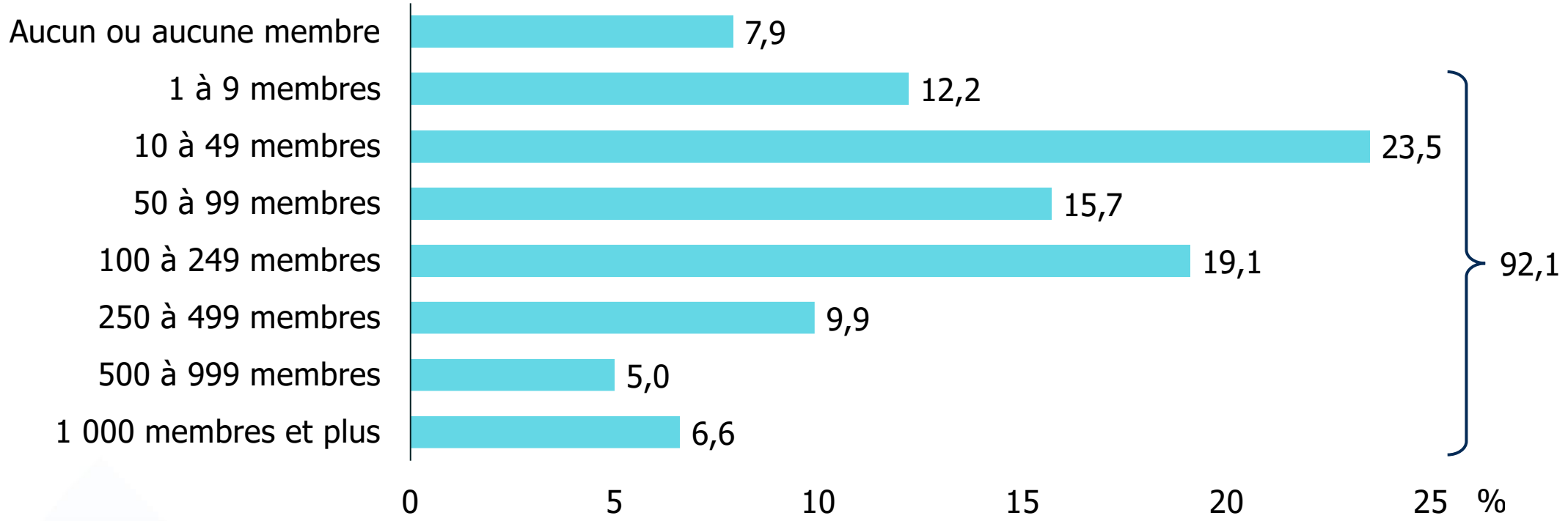

1. Membres, personnes et organisations confondues, en date de fin de l'exercice financier de l'organisme. Sont exclues les personnes administratrices membres de l'organisme. Notons qu'une personne ou une organisation peut être membre de plus d'un organisme d'action communautaire; ainsi, une même personne ou organisation pourrait être comptée au total plus d'une fois.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Administrateurs et administratrices[1]

Nombre total estimé

77 000

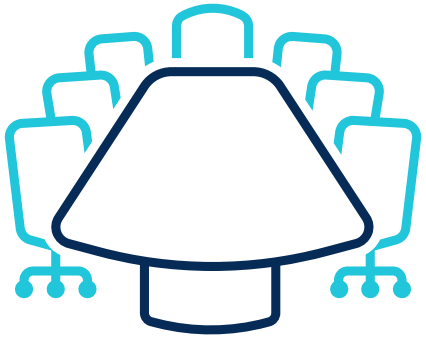

Nombre moyen[2]

7

1. Personnes administratrices à la date de fin de l'exercice financier de l'organisme. Notons qu'une personne peut siéger au CA de plus d'un organisme d'action communautaire; ainsi, une même personne pourrait être comptée au total plus d'une fois.
2. Parmi les organismes d'action communautaire ayant des personnes administratrices.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Types de personnes administratrices

Répartition des personnes administratrices[1] des organismes d'action communautaire selon le type de personne administratrice, Québec, 2023

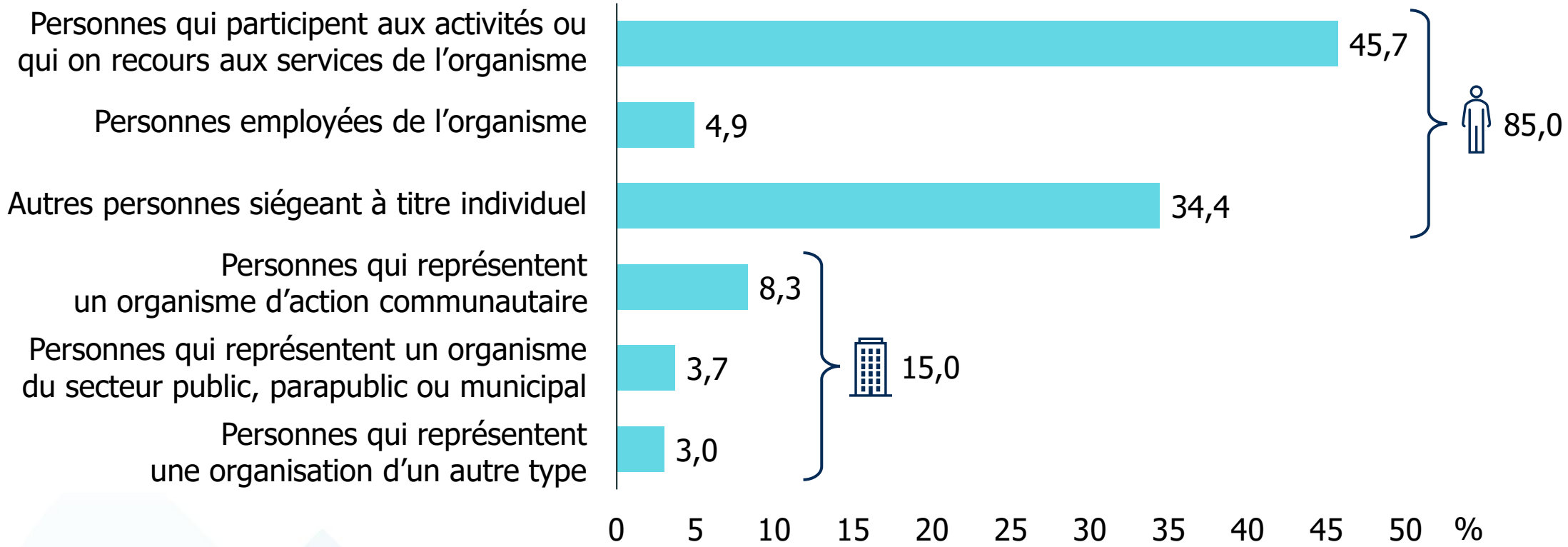

1. Personnes administratrices à la date de fin de l'exercice financier de l'organisme. Notons qu'une personne peut siéger au CA de plus d'un organisme d'action communautaire; ainsi, une même personne pourrait être comptée au total plus d'une fois.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Genre des personnes administratrices

Répartition des personnes administratrices[1] des organismes d'action communautaire selon le genre[2], Québec, 2023

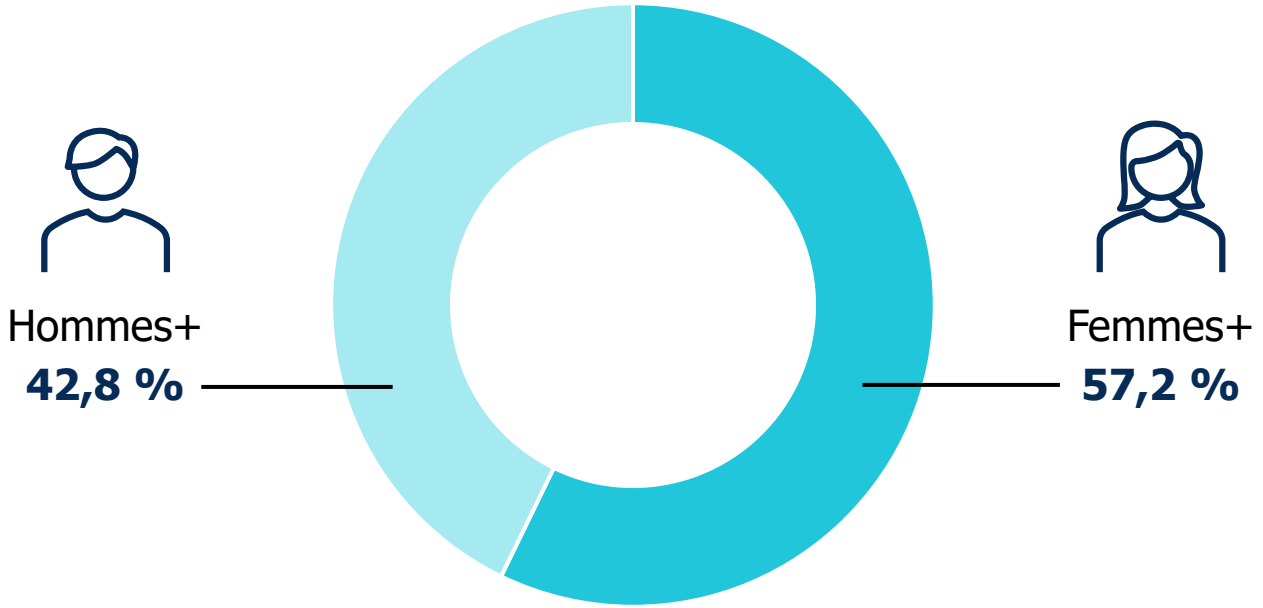

1. Personnes administratrices à la date de fin de l'exercice financier de l'organisme. Notons qu'une personne peut siéger au CA de plus d'un organisme d'action communautaire; ainsi, une même personne pourrait être comptée au total plus d'une fois.
2. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Femmes+ » et « Hommes+ ». Soulignons que les estimations concernant le genre des personnes reposent sur la connaissance ou la perception qu'en a une tierce personne. En effet, comme les personnes concernées n'ont pas été interrogées dans le cadre de l'enquête, ce ne sont pas elles qui ont indiqué leur genre. Compte tenu de ces limites, il convient d'interpréter avec prudence les résultats concernant le genre.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Droit de vote

En moyenne 83,4 %

des membres[1]
ont le droit de vote en AG[2]

En moyenne 94,4 %

des personnes administratrices[3]
ont le droit de vote au CA[4]

1. Membres, personnes et organisations confondues, en date de fin de l'exercice financier de l'organisme. Sont exclues les personnes administratrices membres de l'organisme. Notons qu'une personne ou une organisation peut être membre de plus d'un organisme d'action communautaire; ainsi, une même personne ou organisation pourrait être comptée au total plus d'une fois.
2. Parmi les organismes d'action communautaire ayant des membres.
3. Personnes administratrices à la date de fin de l'exercice financier de l'organisme. Notons qu'une personne peut siéger au CA de plus d'un organisme d'action communautaire; ainsi, une même personne pourrait être comptée au total plus d'une fois.
4. Parmi les organismes d'action communautaire ayant des personnes administratrices.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Bénévoles[1]

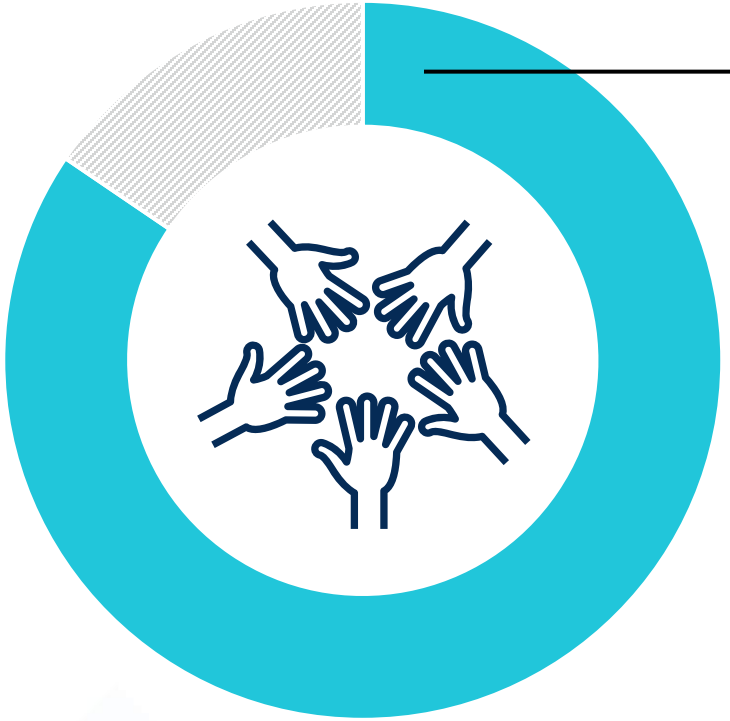

84,5 %

des organismes de base ont bénéficié de la contribution de bénévoles en dehors de leur CA

Nombre total estimé

459 000

⚠ À interpréter avec prudence.

1. Sont exclues des bénévoles les personnes siégeant au CA de l'organisme.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Liens avec le milieu

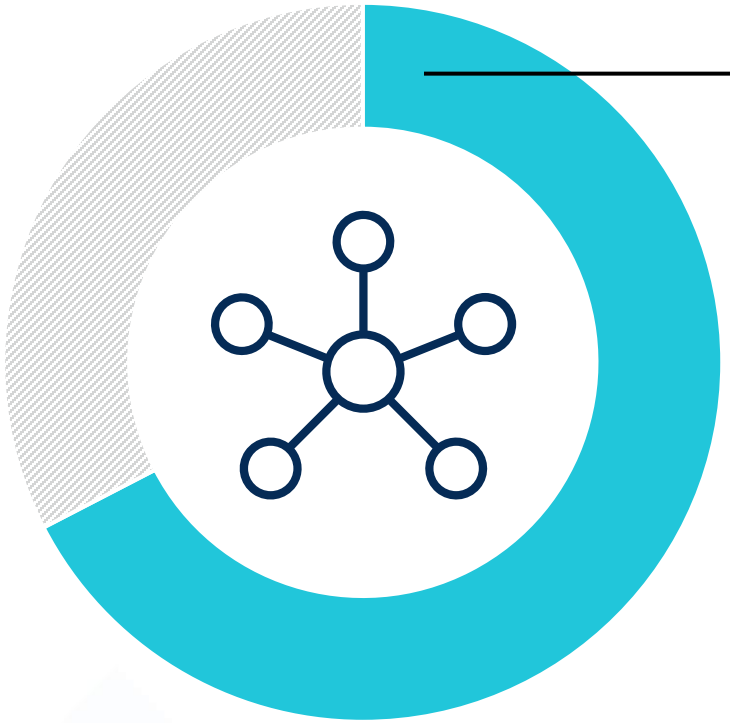

67,4 %

des organismes sont membres
d'au moins un réseau ou regroupement

Nombre moyen de réseaux et de regroupements
desquels les organismes sont membres

4

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Situation financière

Revenus et dépenses

Revenus[1]

9,8 G$

Dépenses

9,6 G$

1. Les revenus excluent les taxes de vente fédérale et provinciale, les services reçus comptabilisés dans les états financiers et l'aide publique reçue à titre de fiducie.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Taille des revenus

Répartition des organismes d'action communautaire selon la taille des revenus[1], Québec, 2023

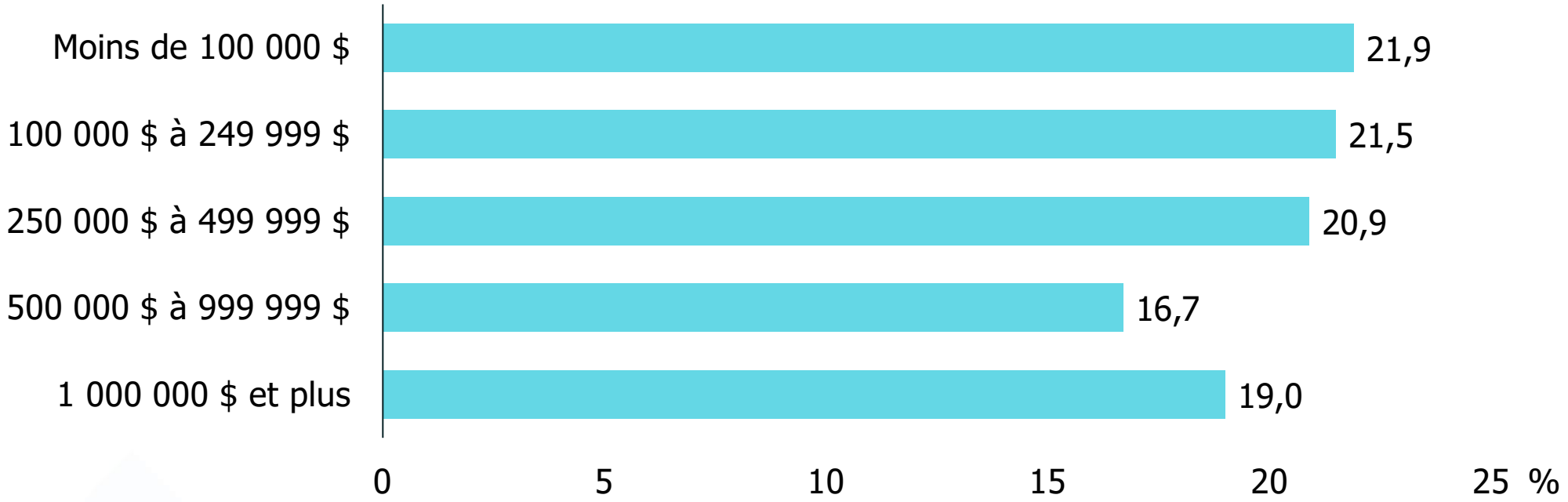

1. Les revenus excluent les taxes de vente fédérale et provinciale, les services reçus comptabilisés dans les états financiers et l'aide publique reçue à titre de fiducie.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Sources de revenus

Répartition des revenus[1] des organismes d'action communautaire selon la source, Québec, 2023

	M$	%
Aide publique	4 472,7	45,6
Aide du gouvernement du Canada	967,6	9,9
Aide du gouvernement du Québec	3 177,1	32,4
Aide de municipalités	328,0	3,3
Revenus ne provenant pas de l'aide publique	5 328,0	54,4
Revenus provenant de la vente ou de la location de biens ou de services	2 979,5	30,4
Revenus provenant des cotisations des membres	501,6	5,1
Fonds reçus de fondations	409,6	4,2
Dons monétaires, commandites et revenus de campagnes de financement[2]	953,4	9,7
Autres revenus[3]	483,9	4,9

1. Les revenus excluent les taxes de vente fédérale et provinciale, les services reçus comptabilisés dans les états financiers et l'aide publique reçue à titre de fiducie.
2. Les dons monétaires, commandites et revenus de campagnes de financement excluent les fonds reçus de fondations.
3. Les autres revenus incluent par exemple les revenus d'intérêts et de dividendes.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Aide financière du gouvernement du Québec

73,3 %

des organismes ont bénéficié
d'une aide financière
du gouvernement du Québec

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Financement à la mission globale

44,5 %

des organismes ont bénéficié
d'un financement à la mission globale
du gouvernement du Québec

Montant total[1]

1,2 G$

Montant moyen[1,2]

152 000 $

1. Les montants du financement à la mission globale déclarés par les organismes ont été ajustés afin que le total corresponde à la donnée officielle diffusée dans l'État de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire 2023-2024 (MESS 2025).
2. Parmi les organismes d'action communautaire ayant bénéficié de financement à la mission globale du gouvernement du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Postes de dépenses

Répartition des dépenses des organismes d'action communautaire selon le poste, Québec, 2023

	M$	%
Dépenses salariales[1]	4 604,4	48,1
Dépenses liées au logement et à la propriété[2]	673,3	7,0
Dépenses liées aux activités et aux services de l'organisme[3]	2 891,3	30,2
Honoraires professionnels	367,8	3,8
Autres dépenses[4]	1 041,2 **	10,9 **

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

1. Les dépenses salariales incluent les avantages sociaux et les charges sociales.
2. Les dépenses liées au logement ou à la propriété incluent le loyer et l'hypothèque, ainsi que d'autres dépenses, comme les taxes commerciales, foncières, municipales et scolaires, et les dépenses de chauffage, d'électricité, de conciergerie, d'entretien et d'assurances.
3. Les dépenses liées aux activités et aux services de l'organisme excluent les salaires et les avantages sociaux du personnel.
4. Les autres dépenses peuvent être liées, par exemple, aux communications, au matériel et aux fournitures de bureau ou aux déplacements.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Loyer

Coût des loyers pour 12 mois
des organismes ayant payé un loyer

Coût total

174,9 M$

Coût moyen

36 000 $

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Contributions en nature

20,4 %

des organismes ont bénéficié
d'au moins un type de contribution en nature

15,3 %	Exonération des frais liés au loyer, au chauffage ou à l'électricité
9,0 %	Exonération des frais d'entretien ménager, de déneigement ou de gardiennage
5,6 %	Services de secrétariat, de téléphonie, de photocopie ou d'assurance offerts gratuitement
3,6 %	Services liés à la préparation d'états financiers ou à la gestion de subventions offerts gratuitement

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Actifs

Actifs totaux

13,3 G$

Actifs nets

5,4 G$

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Propriétés

25,4 %

des organismes sont propriétaires de bâtiments ou terrains au Québec

Valeur totale

5,4 G$

Valeur moyenne[1]

2,1 M$

1. Valeur moyenne de toutes les propriétés possédées par chaque organisme propriétaire.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Ressources humaines

Personnes salariées[1]

Nombre total estimé

137 000

Nombre moyen

13

1. Les personnes salariées sont celles travaillant au Québec. Leur nombre est celui relevé au moment où il y avait le plus de personnes employées sur la liste de paye de l'organisme au cours de son exercice financier.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Taille de l’effectif

Répartition des organismes d’action communautaire selon la taille de l’effectif, Québec, 2023

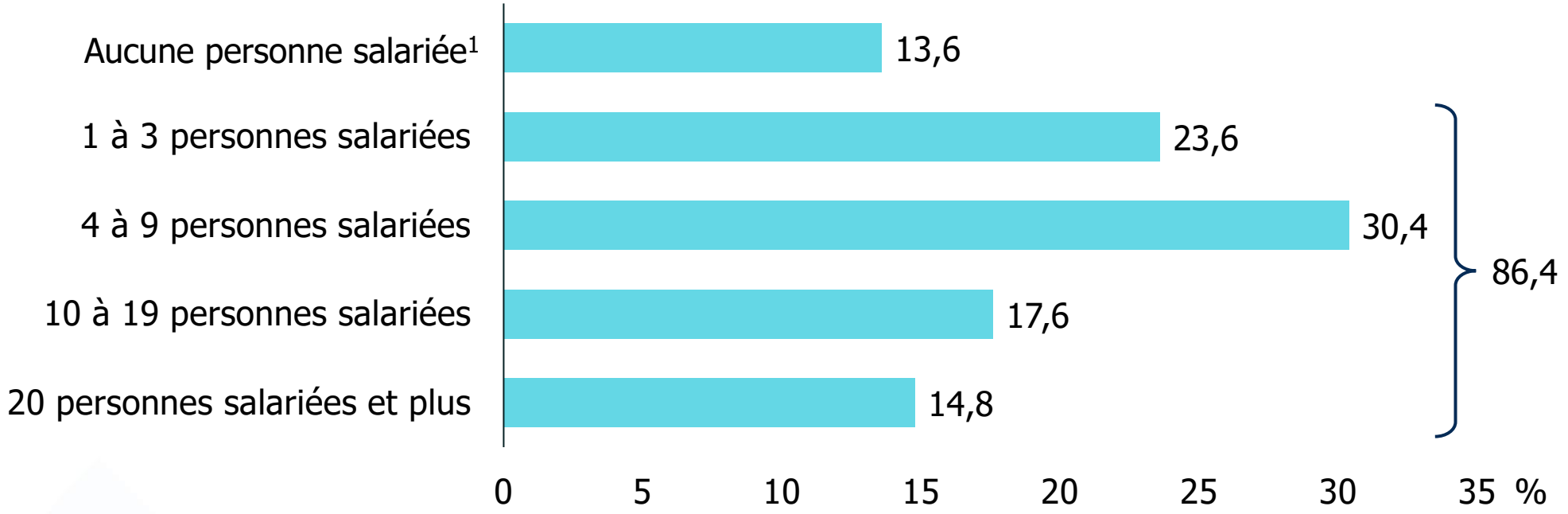

1. Les personnes salariées sont celles travaillant au Québec. Leur nombre est celui relevé au moment où il y avait le plus de personnes employées sur la liste de paye de l’organisme au cours de son exercice financier.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d’action communautaire*, 2024.

Statut d’emploi et régime de travail

Répartition des personnes salariées[1] des organismes d’action communautaire selon le statut d’emploi et le régime de travail, Québec, 2023

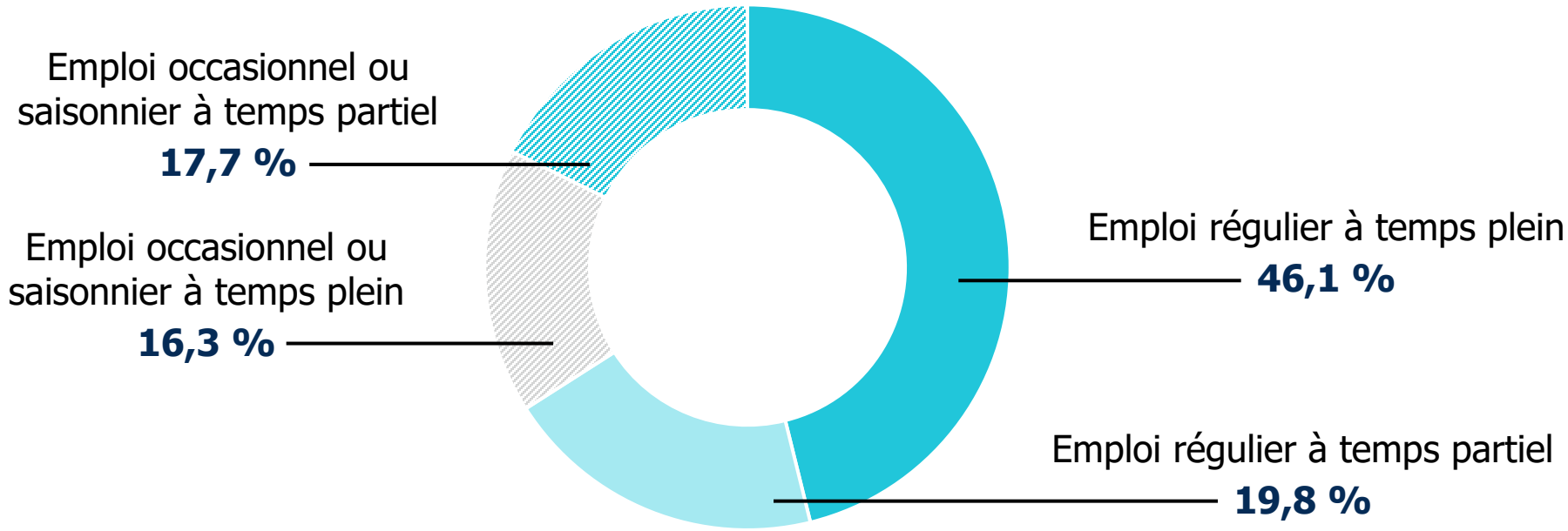

1. Les personnes salariées sont celles travaillant au Québec. Leur nombre est celui relevé au moment où il y avait le plus de personnes employées sur la liste de paye de l’organisme au cours de son exercice financier.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d’action communautaire*, 2024.

Statut d’emploi et régime de travail[1] (suite)

Emploi régulier

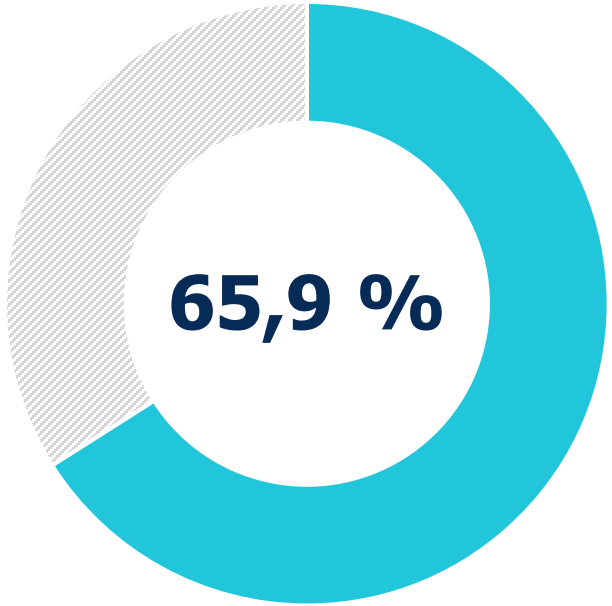

Emploi à temps plein

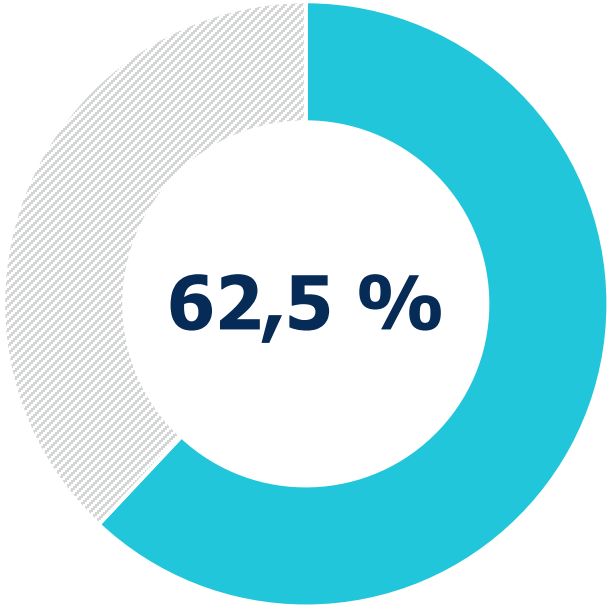

1. Statut d’emploi et régime de travail des personnes salariées. Les personnes salariées sont celles travaillant au Québec. Leur nombre est celui relevé au moment où il y avait le plus de personnes employées sur la liste de paye de l’organisme au cours de son exercice financier.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d’action communautaire*, 2024.

Genre des personnes salariées

Répartition des personnes salariées[1] des organismes d'action communautaire selon le genre[2], Québec, 2023

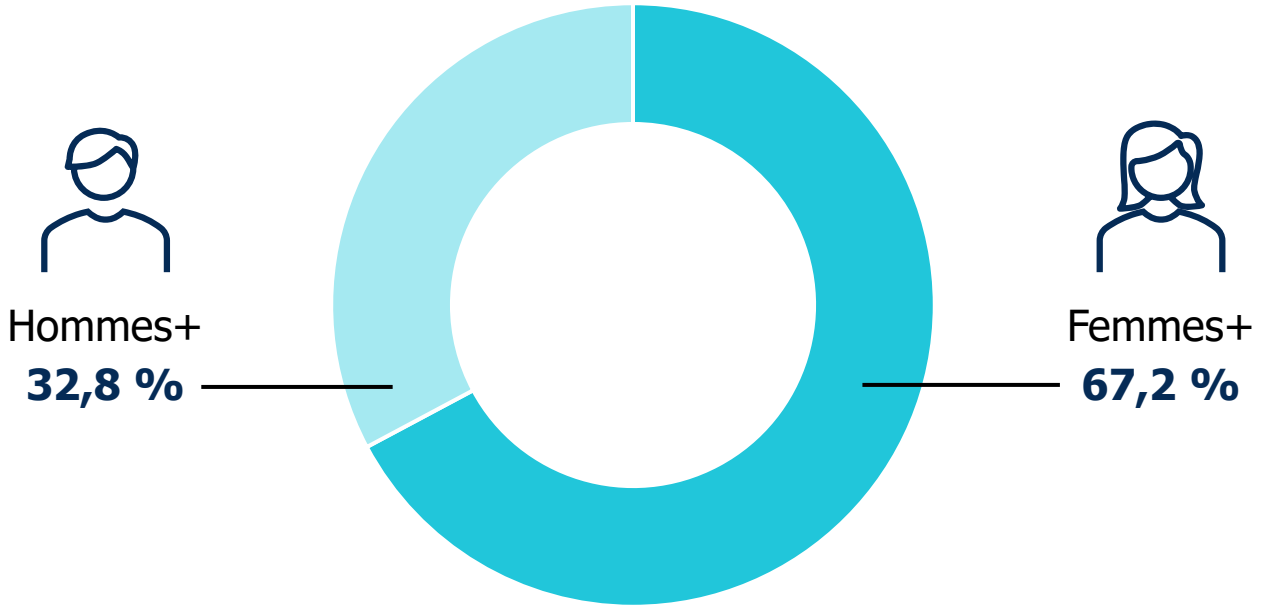

1. Les personnes salariées sont celles travaillant au Québec. Leur nombre est celui relevé au moment où il y avait le plus de personnes employées sur la liste de paye de l'organisme au cours de son exercice financier.
2. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Femmes+ » et « Hommes+ ». Soulignons que les estimations concernant le genre des personnes reposent sur la connaissance ou la perception qu'en a une tierce personne. En effet, comme les personnes concernées n'ont pas été interrogées dans le cadre de l'enquête, ce ne sont pas elles qui ont indiqué leur genre. Compte tenu de ces limites, il convient d'interpréter avec prudence les résultats concernant le genre.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Part des femmes dans le personnel

Répartition des organismes d'action communautaire[1] selon la proportion de femmes[2] parmi les personnes salariées, Québec, 2023

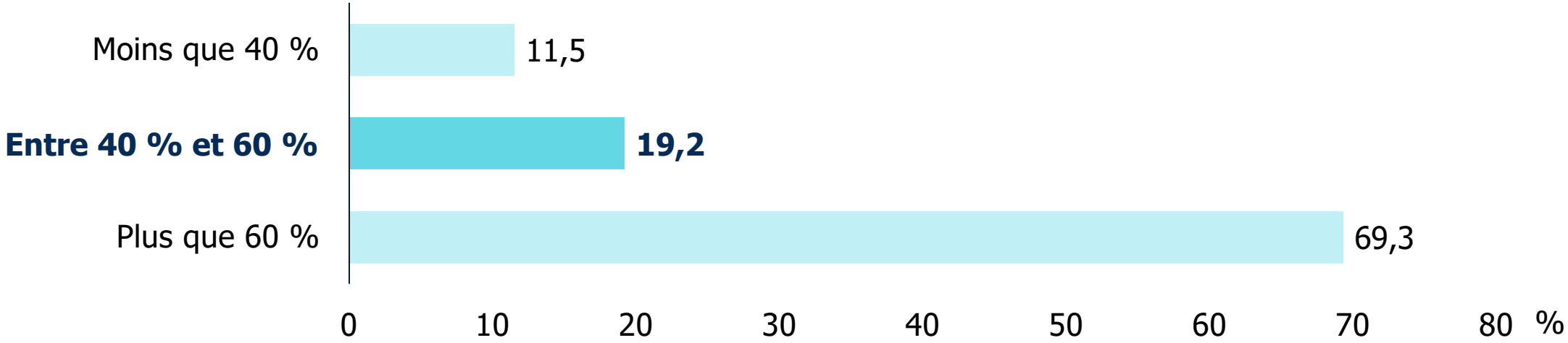

1. Organismes d'action communautaire ayant des personnes salariées.
2. Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité. Dans ce tableau, le terme « femmes » réfère ainsi aux femmes et à certaines personnes non binaires. Soulignons que les estimations concernant le genre des personnes reposent sur la connaissance ou la perception qu'en a une tierce personne. En effet, comme les personnes concernées n'ont pas été interrogées dans le cadre de l'enquête, ce ne sont pas elles qui ont indiqué leur genre. Compte tenu de ces limites, il convient d'interpréter avec prudence les résultats concernant le genre.
3. Les personnes salariées sont celles travaillant au Québec. Leur nombre est celui relevé au moment où il y avait le plus de personnes employées sur la liste de paye de l'organisme au cours de son exercice financier.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Heures rémunérées[1] travaillées

Nombre total estimé

140,2 millions

Nombre moyen par organisme pour 12 mois

16 000

⚠ À interpréter avec prudence.

1. Sont incluses les heures supplémentaires rémunérées.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire*, 2024.

Nombre d’heures rémunérées travaillées

Répartition des organismes d’action communautaire[1] selon le nombre d’heures rémunérées[2] travaillées par le personnel, Québec, 2023

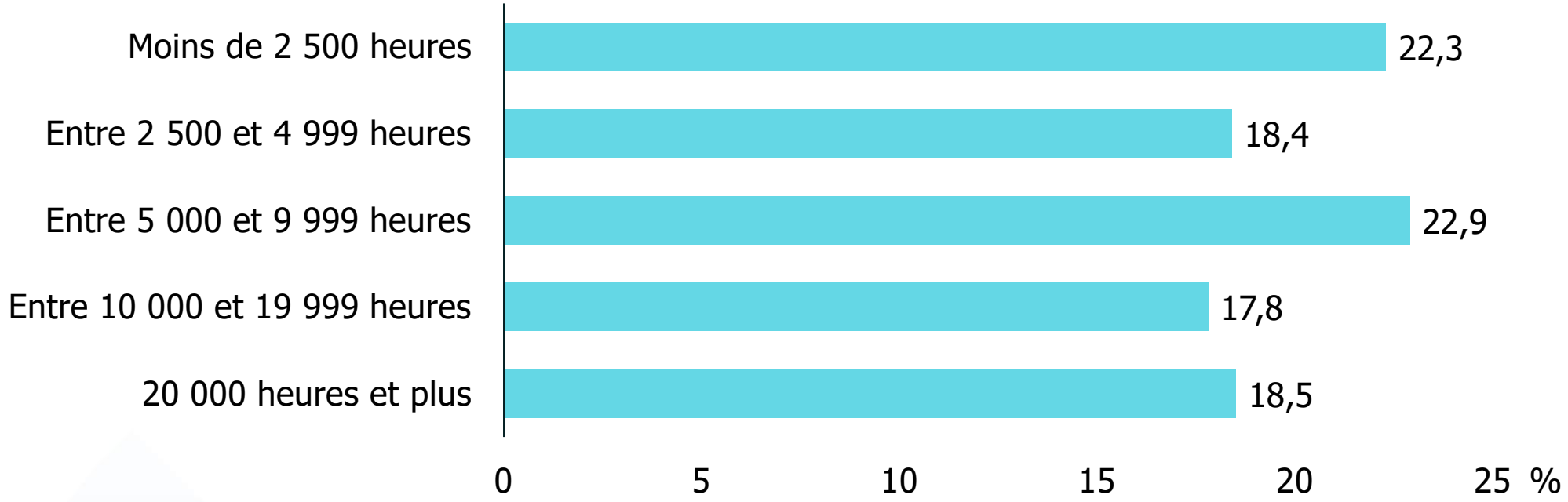

1. Organismes d’action communautaire ayant des personnes salariées.
2. Sont incluses les heures supplémentaires rémunérées.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise auprès des organismes d’action communautaire*, 2024.

4

Produits de diffusion

Rapport statistique

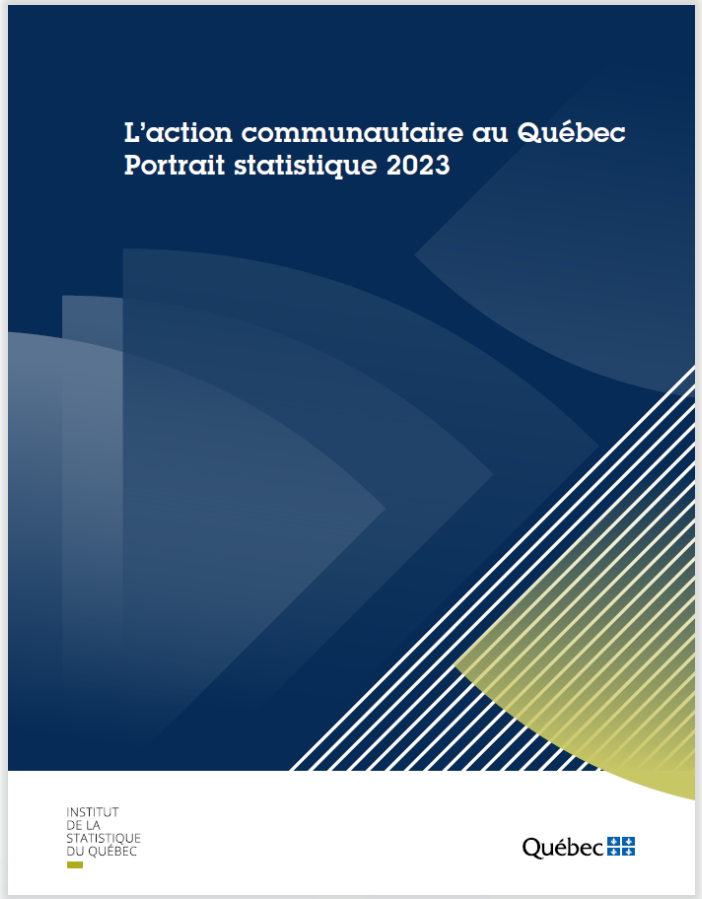

- Portrait en quatre chapitres :
  1. Portrait général
  2. La gouvernance démocratique et la vie associative
  3. La situation financière
  4. Les ressources humaines
- Comprend également :
  - Faits saillants
  - Aspects méthodologiques en bref
  - Description des domaines de mission sociale
  - Portrait des organismes de moins de 5 ans et des organismes n'ayant pas bénéficié d'une aide financière du gouvernement du Québec
  - Glossaire

Recueil statistique

Tableaux complémentaires aux figures et tableaux présentés dans le rapport statistique

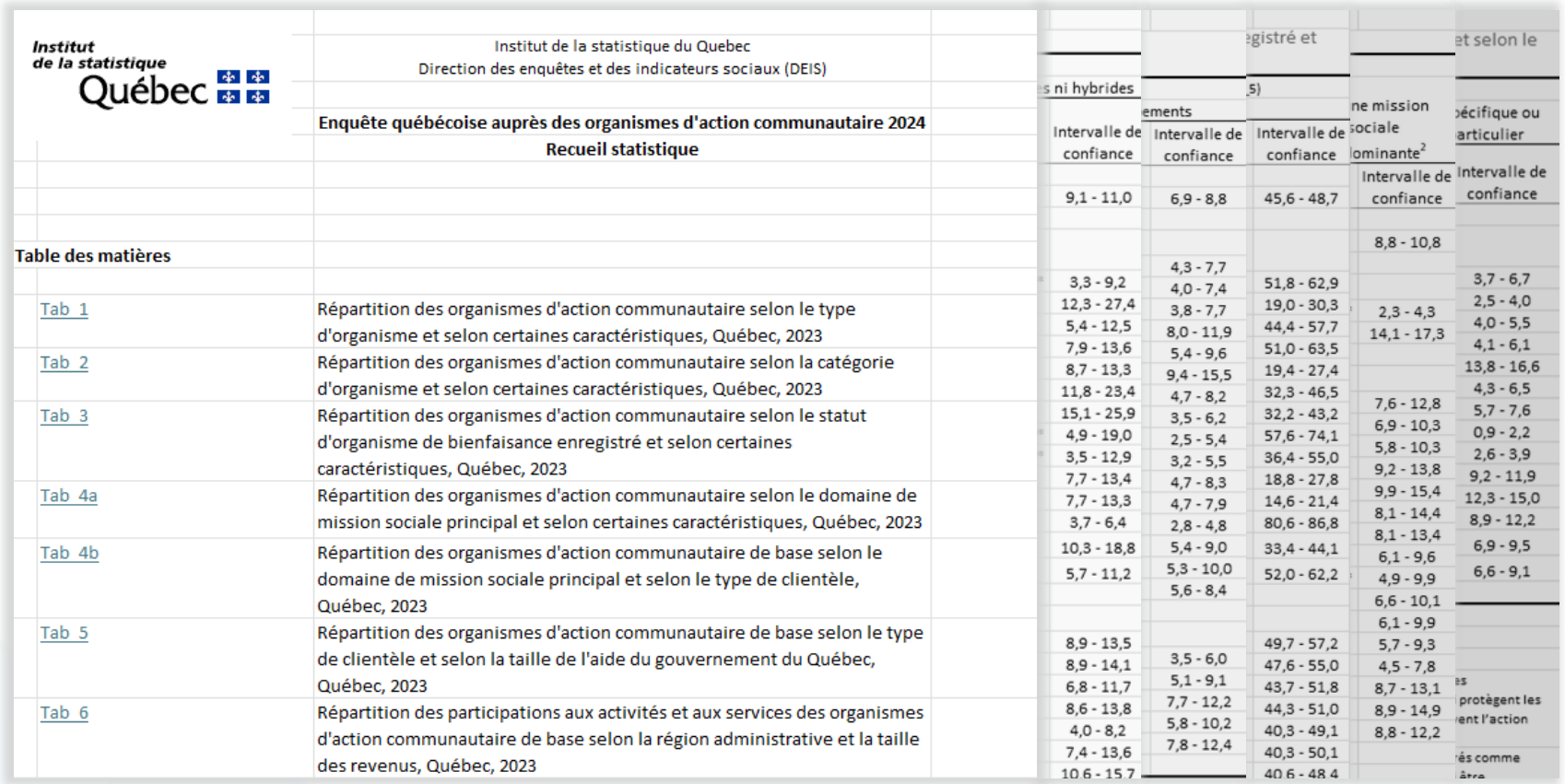

Institut de la statistique du Québec
Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux (DEIS)

Enquête québécoise auprès des organismes d'action communautaire 2024
Recueil statistique

Table des matières

Tab_1	Répartition des organismes d'action communautaire selon le type d'organisme et selon certaines caractéristiques, Québec, 2023
Tab_2	Répartition des organismes d'action communautaire selon la catégorie d'organisme et selon certaines caractéristiques, Québec, 2023
Tab_3	Répartition des organismes d'action communautaire selon le statut d'organisme de bienfaisance enregistré et selon certaines caractéristiques, Québec, 2023
Tab_4a	Répartition des organismes d'action communautaire selon le domaine de mission sociale principal et selon certaines caractéristiques, Québec, 2023
Tab_4b	Répartition des organismes d'action communautaire de base selon le domaine de mission sociale principal et selon le type de clientèle, Québec, 2023
Tab_5	Répartition des organismes d'action communautaire de base selon le type de clientèle et selon la taille de l'aide du gouvernement du Québec, Québec, 2023
Tab_6	Répartition des participations aux activités et aux services des organismes d'action communautaire de base selon la région administrative et la taille des revenus, Québec, 2023

Rapport méthodologique

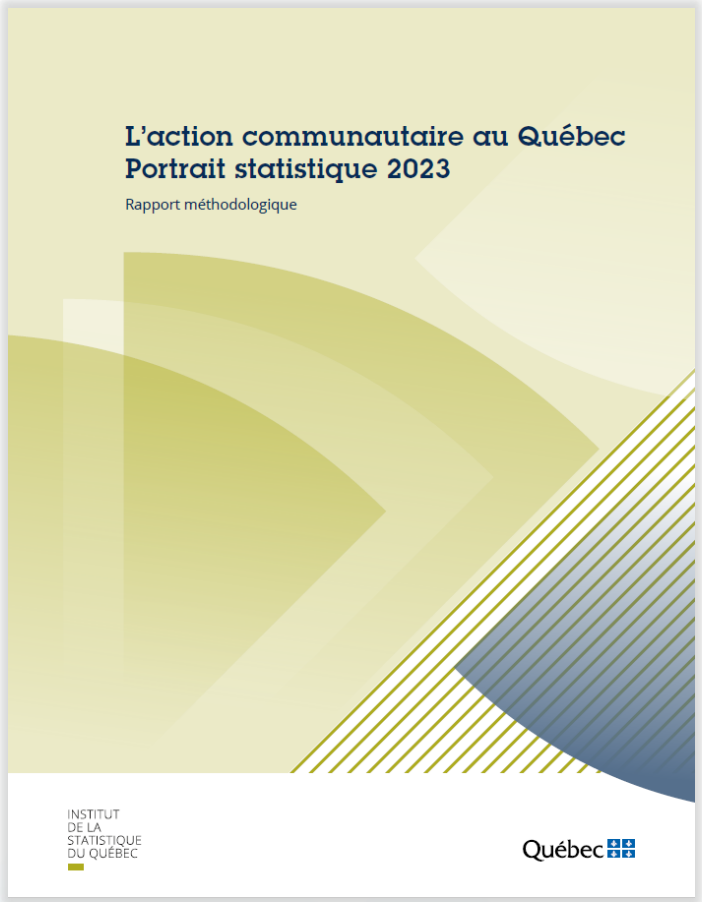

- Synthèse de la méthodologie en sept sections :
  1. Plan d'échantillonnage
  2. Collecte de données
  3. Traitement des données
  4. Précision des estimations et tests statistiques
  5. Présentation des résultats
  6. Confidentialité
  7. Portée et limites de l'enquête
- Comprend également l'inventaire des listes appariées pour créer la base de sondage.

Page de l’enquête

statistique.quebec.ca/fr/enquetes/realisees/enquete-aupres-organismes-action-communautaire

Suivez-nous

statistique.quebec.ca
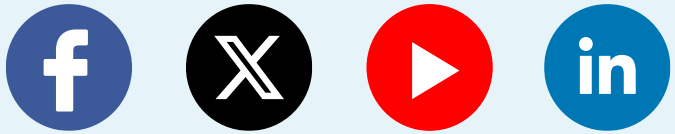
@statquebec